

Une reprise en manque de souffle et de confiance

Au milieu de l'année 2013, les indicateurs de retournement conjoncturel livrent un message net : la reprise de l'activité est engagée dans la zone euro et en France, mettant fin à deux ans de récession plus ou moins prononcée selon les pays. Cette récession fut le produit de la conjonction entre la fin des politiques de relance improvisées dans l'urgence face à la « grande récession » de 2008-2009 et de la crise existentielle de la zone euro, au bord de l'éclatement en 2011. Ainsi, le double dip redouté – une dynamique conjoncturelle en forme de W depuis l'entrée en crise de 2007-2008 – s'est-il produit. En est-on vraiment sorti ?

Si une croissance mondiale plus équilibrée, entre pays développés et émergents, se dessine, les institutions politiques et financières tâtonnent pour savoir comment la gérer. Au feu pendant le paroxysme de la crise, les banques centrales hésitent sur le bon accompagnement de la reprise, afin d'éviter le double écueil de la rechute, à cause d'un retrait trop brutal des dispositifs exceptionnels qu'elles ont consentis, et de la formation de nouvelles bulles, alimentées par les liquidités créées et accumulées au long de la crise. Les pays émergents, qui ne sont pas financièrement invulnérables, sont apparus sensibles aux intentions floues de la Réserve fédérale américaine. L'état réel du système bancaire européen reste à bien des égards une inconnue, quoiqu'en disent les banquiers. Il faut souhaiter que le prochain exercice d'examen des bilans et de *stress tests* par la Banque Centrale Européenne et l'Autorité Bancaire Européenne livre enfin une information crédible et opérationnelle, qui guide des restructurations bancaires dont l'inachèvement actuel est un facteur de restriction du crédit.

L'insécurité économique et sociale persiste

Rarement, une reprise attestée par les indicateurs s'est-elle trouvée aussi vite en proie aux doutes et aux menaces sur sa consistance et sa poursuite. L'amélioration de l'état d'esprit des acteurs économiques concourt, dans la zone euro, à la reprise, mais à partir de niveaux de confiance souvent si faibles, qu'ils ne sont pas encore suffisants, côté entreprises, pour déclencher un franc redressement de l'investissement. Ce redressement, qui n'est pas acquis, est nécessaire à la consolidation de la reprise. En France, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi n'a pas encore vraiment fait ses preuves à cet égard. La dispersion de ses bénéficiaires sur une large gamme de secteurs, au détriment des activités qui sont le plus exposées aux contraintes concurrentielles, est un handicap.

Les doutes sont révélateurs du climat d'insécurité économique qui demeure la toile de fond pour une majorité de ménages et d'entreprises, surtout les PME. Du côté des grandes entreprises, le paysage est plus contrasté, entre celles qui ont su s'adapter avec succès au remodelage accéléré de l'économie mondiale durant la crise et celles prises à revers par ces mêmes évolutions. Pour l'économie française, c'est bien une dimension du problème : la césure ne s'est pas réduite entre les groupes internationalisés dont la prospérité s'alimente de la dynamique du commerce mondial et la troupe des PME trop souvent repliée sur le marché national. Cette césure inhibe la pleine diffusion d'une reprise internationale dans le tissu économique et territorial. La politique industrielle devrait avoir comme priorité la réduction de cette césure. Les « 34 plans de la nouvelle France industrielle » promus par le gouvernement seront un test à cet égard : s'agira-t-il d'un super effet d'aubaine pour les grands groupes multinationaux, qui seront très présents dans l'animation de ces plans et pourraient y trouver quelques ressources supplémentaires pour développer des projets qu'ils ont en

tête, avec des retombées pour l'activité et l'emploi qui ne seront pas obligatoirement localisées en France ? Ou bien ces plans sauront-ils entraîner les entreprises de taille intermédiaire et moyenne et encourager la création et la consolidation de *start-up*, favorisant ainsi la densification du tissu économique ?

Les doutes des acteurs relèvent du réalisme économique, face à l'évidente fragilité de la reprise et aux incertitudes qui en résultent pour la franche amélioration des perspectives d'emploi et de chômage. Ils ont aussi une dimension politique, de la part de citoyens et d'acteurs échaudés par l'extrême difficulté des dirigeants politiques et des gouvernements à tenir ensemble, depuis 2008, un cap clair et convaincant dans la gestion de la crise et la clarification de ses conditions de sortie. C'est vrai dans nombre de pays développés, sauf peut-être dans quelques-uns, en Allemagne, au Japon (tant que l'*Abenomics* tient ses promesses). Mais de la récurrente *Commedia dell'Arte* offerte par la scène politique italienne au mauvais *remake* du psychodrame américain sur le budget et la dette de l'Etat fédéral, avec le *Shut-Down*, courant octobre, des services et la prise en otage de la réforme du système de santé par les républicains, l'impression prévaut que la classe politique joue avec le feu, dans une situation où il ne faudrait pas trop en faire pour que la reprise avorte. La capacité d'action entravée de certains gouvernements est un obstacle à la consolidation de la reprise.

La trajectoire française reste à clarifier

En France, le conflit politique ne prend pas un tour institutionnel aussi aigu, mais la confiance des citoyens dans le système et la classe politiques sont lourdement affaiblis. L'austérité budgétaire n'enchant pas grand-monde, mais le pire est l'absence de perspective clairement tracée sur la place de l'Etat et de la sphère publique, les implications pour le niveau et la structure des dépenses et des prélèvements publics et sociaux. Comme pour d'autres pays de l'Union, les discussions entre le gouvernement français et la Commission européenne ont permis d'étaler le rythme de l'ajustement budgétaire et de reporter à 2015 le respect de la norme de déficit public de 3% du PIB. En termes économiques, ce répit est bienvenu pour conforter une reprise fragile ; en termes politiques, il devrait être mis à profit pour clarifier, si possible dans la concertation, le *timing* et le contenu, à plus long terme, du redressement des finances publiques. Aujourd'hui, l'improvisation fiscale répétée et erratique déconcerte aussi bien les contribuables que les entreprises. Côté dépenses, le gouvernement a annoncé une [évaluation systématique de l'ensemble des politiques publiques](#) d'ici 2017 : c'est ambitieux sur le papier mais il n'est pas acquis que les conditions de réalisation de ces évaluations soient à la hauteur. Or, les économies de dépenses deviennent maintenant dominantes dans la poursuite de l'ajustement budgétaire : il va donc falloir clarifier les priorités et les critères de redéploiement des dépenses.

C'est d'autant plus nécessaire que le redressement des finances publiques ne s'arrête pas avec le respect de l'échéance de 2015 sur le déficit public : si les règles européennes, adoptées en commun par les chefs d'Etat européens et retranscrites dans les droits nationaux, sont respectées, ce redressement doit se poursuivre en direction de la quasi-annulation du déficit public dit structurel (cible néanmoins difficile à fixer en situation d'incertitude prononcée sur la croissance à moyen terme) et de la résorption résolue de la dette en direction du seuil de 60% du PIB (pour une analyse plus fouillée voir la note du CEP « [Crise, Quinquennat II](#) »). Certes, le gouvernement français, comme d'autres, peut espérer jouer le laxisme avec ces règles mais il serait peu réaliste, en ce cas, d'escompter un accord profond et solide avec l'Allemagne sur l'Union politique et sur la pleine réalisation de l'union bancaire, à peine ébauchée. Il paraît difficile d'échapper à un débat sociétal, en France, sur la place et la refonte du système public et social. Si un consensus offensif pouvait en émerger, sans doute serait-ce là un facteur de confiance qui fait aujourd'hui défaut. [L'exercice prospectif à horizon décennal](#) pour lequel le gouvernement mobilise en ce moment le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) sera positif s'il y contribue.

Sans doute le gouvernement attend-il beaucoup, pour forger ce consensus, de la méthode qu'il a mise en œuvre depuis son entrée en fonctions : [conférence sociale annuelle](#) et feuille de route en émanant. L'expérience de l'Accord National Interprofessionnel signé en janvier entre le patronat et plusieurs organisations syndicales et de la loi conséquente sur la sécurisation de l'emploi – dont [l'analyse par le Groupe Alpha](#) se veut nuancée – informe sur la portée et les limites actuelles de l'exercice : une série de dispositions introduites par l'ANI et la loi contribue à l'amélioration potentielle des transitions professionnelles, mais la réalisation de ces promesses est conditionnée par la capacité de la négociation d'entreprise et du dialogue multipartite (patronat, syndicats, Etat, régions) à décloisonner les sujets (carrière, formation, mobilité, salaires...) pour donner vie à une sécurisation des parcours professionnels qui soit tangible pour ses bénéficiaires. La division du camp syndical est évidemment un handicap. L'avancée effective et ressentie vers la sécurisation serait source de confiance favorable à la consolidation de la reprise.

La fragilité de la reprise révèle la pesanteur des obstacles structurels légués par la crise. En ce sens, celle-ci n'est pas terminée. Ni les acteurs politiques, ni les acteurs sociaux ne semblent aujourd'hui disposer, à eux seuls, des capacités permettant de traiter ces obstacles. Il faut donc miser sur leur coordination et leur concertation pour affronter ces derniers sans détour, à l'encontre de ce qui serait une gestion paresseuse du cycle économique et électoral d'ici 2017. L'exercice prospectif à horizon décennal mené par le CGSP pourrait utilement contribuer à dégager un fil directeur, qui clarifie l'agenda rythmé par les exercices périodiques du dialogue social.